

# LE CANARD

MONTRÉAL, 5 AVRIL 1879.

## AVIS IMPORTANTS.

Les bureaux et l'imprimerie à vapeur du *Canard* ont été transportés au No. 8, rue St. Thérèse, à l'encoignure de la rue Vaudreuil.

Nous donnerons un an d'abonnement *gratis* à toute personne qui nous fera parvenir six abonnements payés pour un an ou douze abonnements pour six mois. Aux agents nous donnons le *Canard* à raison de huit cents par douzaine.

Nous avons expédié les comptes à plusieurs de nos agents qui ont négligé de nous faire leurs remises. Si ces comptes ne sont pas réglés d'ici au prochain numéro, nous cesserons l'envoi du journal et nous remplacerons ces agents par des nouveaux.

M. F. X. SAUVIAT, 94, Rue du Pont, St. Roch; est notre agent-général à Québec. Il est autorisé à recevoir les argents et à donner des reçus pour abonnements, annonces, etc.

GODIN, MONDOU & C<sup>ie</sup>,  
Edit.-Propriétaires.

### Affaire Letellier.

La dépêche suivante a été envoyée à M. Delorme, à Ottawa :  
Spencer-Wood, 1 avril.

Comme les affaires se trimment depuis trois semaines, est-ce que j'aurais pas autant haquette de rester là iousque je suis ?

(Signé,) Luc.

M. Delorme a répondu comme suit :

"N'en dis rien à personne, reste comme t'es. Johnny n'a jamais eu envie de tuer ton chien. Les blous s'aperçoivent aujourd'hui que Johnny leur a fait courir le poisson. Tu es blood, Luc. Je t'admire.

(Signé,) DELORME."

M. Mousseau a reçu lundi dernier un télégramme dans les termes suivants :

Montreal, All Fool's Day.

"You promised me a seat in next cabinet. Letellier is still on his pins. I am tired with your blarney. Give us a rest and rub your belly down.

JOE BEEF.

## PARLEMENT FÉDÉRAL.

### CHAMBRE DES COMMUNES.

(Dépêches spéciales au CANARD)

L'Orateur prend son siège à trois heures.

Après les affaires de routine, M. HOUDE—Je demanderai au ministre des finances pourquoi le tarif n'a pas frappé d'un droit plus élevé l'exportation de notre littérature nationale. Le Canada pos-



LE DIABLE ET SA FEMME.

LE DIABLE.—Moi, j'ai fait les rouges.

SA FEMME.—Moi, j'ai fait les bleus.

LE DIABLE.—Moi, j'ai fait Papineau, le grand Papin, le citoyen Blanchet, l'Enfant Terrible, Lafamme et les Prévost.

SA FEMME.—Moi j'ai fait Lafontaine, Cartier, Langevin, l'ancien Baby, Chapleau, Angers, Taillon et Coursol.

LE DIABLE.—J'ai fait pire que tout ça. J'ai fait Turcotte et Joly.

SA FEMME.—Moi j'ai fait mieux que tout ça. J'ai fait Luc I.

LE DIABLE.—Tu travailles mieux que moi. Ma foi, tu me bats !!!

sède les meilleurs écrivains français de l'Amérique. Il faut que leurs chefs-d'œuvre soient protégés d'une manière plus efficace contre les actes de piraterie littéraire commis tous les jours dans la république voisine.

L'Hon. M. TILLEY—Expliquez-vous. Prétondez-vous dire que les américains violent la propriété littéraire des Canadiens

M. HOUDE—Oui, Monsieur l'Orateur, je le prétends. Des avis reçus de New York mandent que les maisons Appleton et Harper se proposent de publier en anglais les œuvres de nos littérateurs les plus distingués. Je veux dire de MM. Eugène Doucet et Gustave Smith, d'Ottawa, de MM. F. X. Demers et Joseph Dion, de Montréal, et de M. Morissette, de l'*"Éclairneur"*, de Québec. Je demanderai au gouvernement, au nom des hommes de lettres, une protection plus efficace pour nos monuments littéraires.

L'Hon. M. TILLEY—M. l'Orateur, l'honorable député de Maskinongé est dans l'erreur. Il n'a pas compris tout l'esprit du tarif. En étudiant plus minutieusement la liste des marchandises taxées, il se convaincra facilement qu'il pèse un double taxe sur les travaux d'esprit des auteurs qu'il a mentionnés.

Les ouvrages de ces messieurs étant des produits saporifiques, tombent dans la catégorie des dro-

gues, et comme tels, sont frappés d'un impôt protecteur.

L'incident est alors clos

M. MOUSSEAU—M. l'Orateur, je me lève aujourd'hui pour demander à mes chères ce qu'ils se proposent de faire de ma résolution de censure contre le lieutenant-gouverneur de Québec.

PLUSIEURS VOIX A GAUCHE—Now, comé dry up! Order! (Rumeurs à droite et dans la buvette.)

M. MOUSSEAU.—Malgré les criaileries des messieurs de la gauche, je crois que mon interpellation est parfaitement dans l'ordre. La majorité de la Chambre a adopté la résolution. Lorsque les paroles sont dites, l'eau bénite est faite. La censure y est, et si Luc n'est pas un sans cœur.....

L'ORATEUR—Je ferai observer à l'honorable député de Bagot que le mot "sans cœur" n'est pas parlementaire en parlant d'un représentant de la Couronne.

M. MOUSSEAU—Eh bien, M. l'Orateur, je retire l'expression, et pour me servir d'un mot employé dans la presse, je dirai si le "misérable" ne décampé pas de Spencer-Wood, je ne dis pas que je résignerai mon mandat, mais que les ministres canadiens français seront obligés de sortir d'office.

L'Hon. M. LANGEVIN—C'est un peu fort.

M. MOUSSEAU.—Vous l'avez promis.

L'Hon. M. MASSON—Promettre et tenir sont deux.

Grande excitation dans les groupes du centre droit et sur la gauche. Cris de : Résignez! résignez on bloc!

L'Orateur rappelle l'assemblée à l'ordre.

Le silence est rétabli et

L'Hon. M. MASSON—Il est bon de vous dire, M. l'Orateur, que le cabinet n'est pas tout-à-fait d'accord sur la destitution de Luc. Du reste, lors même que nous déciderions en Conseil de passer Letellier au bob, M. Delorme qui est un grit pur ne nous permettrait jamais de lui faire du mal.

M. MOUSSEAU—Ainsi donc, le ministère croit que nous avons fait de la bouillie pour les chats avec la fameuse motion de censure!

L'Hon. M. LAURIER—Ah ça, M. l'Orateur, je vous ferai observer que ça ne pue pas bon dans la cuisine des conservateurs. Ça commence à sentir joliment le graillon. Nous savons que les marmitons sont en train de faire sauter Luc à la sauce anglaise et protestante. Qu'ils fassent bien attention. Ils ont entrepris de faire une grosse omelette. Il leur faudra casser bien des œufs. La Chambre n'ignore pas que toute la friponille protestante du Haut Canada a voté en faveur de la motion Mousseau à condition que le successeur de Luc serait un anglais protestant. On parle déjà de la nomination du Juge Ramsay. Si ça se fait, attention que les canadiens vont se réveiller.

La Chambre s'ajourne.

### Ladébauche à Ottawa.

Mon cher Canard,

Je t'écris de nouveau afin de remplir la promesse que je t'ai faite la semaine dernière.

En ma qualité de raftsmán, j'ai choisi à Ottawa un hôtel où je pourrais rencontrer des hommes de chantier. Je pensionne chez un hôtelier de la rue Sussex et je paie beaucoup moins cher que chez Gouin, qui tient l'Hôtel Rousselle, passé le pont des Sagesse. Il y a deux gros messieurs qui mangent à la même table que moi. Ce sont les sénateurs Cormier et Chaffers. Le menu de notre hôtel ne laisse rien à désirer. On y est nourri comme en plein chantier. Nous mangeons avec des fourchettes à trois fourchons. Au déjeuner nous avons des patagnés et de la fridasé. Le midi on mange du fricot et le soir on savoure du chiard. Ça ne coûte que \$12 par mois. Comme vous voyez, nos sénateurs ne font pas de folles dépenses à Ottawa. Je vous assure que la "barre" ne fait pas fortune avec ces messieurs.

Je suis allé chez Delorme samedi dernier. J'ai été surpris de voir que tout y était tranquille. Un des marmitons m'a dit qu'il y avait quelqu'un de mort dans la famille. Chez ces gros bourgeois, les deuils ne durent pas longtemps. Lorsqu'on y perd un père ou une sœur, ça dure un mois. Le deuil